



Pour les acteurs locaux, les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et recouvrent alors les finalités du développement durable :

- **production et consommation responsables** : à travers la structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation de producteurs alimentaires et à la préservation des terres arables sans lesquels la production n'est pas possible ; accompagnement des changements des comportements et des régimes alimentaires
- **préservation de la biodiversité** : à travers la généralisation des modes de production agro-écologiques et respectueux des variétés, des espèces, de la qualité des eaux et de la diversité écologique, dont la production biologique
- **cohésion sociale et territoriale** : à travers des produits de qualité accessibles à tous et partout et de nouveaux partenariats entre les territoires (urbains, péri-urbains et ruraux) et les acteurs dans toute leur diversité
- **épanouissement des êtres humains** : à travers la reconquête des savoir-faire et cultures culinaires, qui sont des facteurs de plaisir, de goût et de convivialité
- **lutte contre le changement climatique** : à travers des circuits de distribution optimisés, des pratiques culturelles et des régimes alimentaires à faibles émissions des gaz à effet de serre
- **gouvernance participative** : à travers son caractère collectif et co-responsable, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire, parties prenantes du futur système alimentaire territorial. En ce sens, le projet alimentaire territorial contribue à l'affirmation d'une identité et d'une culture du territoire.

Il s'agit donc de co-construire une action transversale, multisectorielle fondée sur l'écoute et la participation de toutes les parties prenantes du territoire.

Pour permettre cela, nous avons besoin de :



soutenir et d'outiller les acteurs locaux et les collectivités territoriales pour faciliter la mise en pratique de ces démarches.



identifier, structurer et mieux partager les bonnes pratiques et des actions innovantes en matière de l'alimentation durable pour tous.



favoriser et de faciliter l'accès des décideurs publics aux connaissances scientifiques à travers un échange soutenu avec le monde de la recherche.

Les stratégies alimentaires territoriales sont ainsi de nouveaux des piliers majeurs et fédérateurs des politiques publiques locales.